



# Communications statistiques

## Travail non rémunéré dans le canton de Genève

*Résultats de l'enquête suisse sur la population active 2004  
(ESPA 2004)*

Données Générales

Analyses

Tableaux de bord



## Impressum

<b>Edition</b>	Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève
<b>Responsable de la publication</b>	Dominique Frei, Directeur
<b>Rédaction</b>	Sébastien Blanc
<b>Composition, mise en page</b>	Noëlle Micard
<b>Illustration de la couverture</b>	Hermès Communication, Genève
<b>Impression</b>	SRO Kundig, Genève
<b>Prix</b>	15 F
<b>Tirage</b>	800 exemplaires
	OCSTAT, Genève 2006. Reproduction autorisée avec mention de la source
<b>ISSN</b>	1422-4585
<b>Renseignements</b>	
Centre de documentation	De 9h à 12h et de 14h à 17h (vendredi : 16h) ou sur rendez-vous. Tél. + 41 (0)22 388 75 00
Indice des prix à la consommation	Répondeur téléphonique : + 41 (0)22 388 75 65
Liste des publications	Voir dernières pages de couverture
<b>Charte de la statistique publique de la Suisse</b>	L'OCSTAT s'est engagé à respecter la charte dans la conduite de ses activités statistiques

# Communications statistiques

## Travail non rémunéré dans le canton de Genève

*Résultats de l'enquête suisse sur la population active 2004  
(ESPA 2004)*

### Sommaire

Page

---

Préambule du Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme . . .	3
Introduction . . . . .	5
1. Tâches ménagères . . . . .	7
2. Prise en charge des enfants . . . . .	11
3. Travail domestique . . . . .	12
4. Activité rémunérée. . . . .	13
5. Activités associatives . . . . .	15
6. Ensemble des activités . . . . .	15



## Préambule du Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme

L'année 2006 marque les 10 ans de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg). Celle-ci interdit les discriminations directes et indirectes en raison du sexe dans les rapports de travail ainsi que le harcèlement sexuel.

A l'occasion de cet anniversaire, le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme (SPPE) et l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) collaborent pour offrir à la population genevoise deux tableaux statistiques en lien avec l'égalité entre hommes et femmes, l'un sur le partage des tâches dans les ménages privés, l'autre sur la place occupée par les femmes dans le marché de l'emploi.

La mise à disposition d'une information récente, locale et très détaillée est un atout pour mieux cibler les actions de promotion de l'égalité.

Les données mises ici en valeur par l'OCSTAT illustrent les deux facettes principales de la réalité quotidienne de chacun-e : celle de la vie privée, consacrée, en particulier avec des enfants en bas âge, à des tâches dévolues au fonctionnement et au bien-être du ménage ; celle de la vie professionnelle, finançant la première, qui permet d'acquérir et de développer des compétences professionnelles.

En matière d'égalité entre hommes et femmes, on l'oublie souvent : ces deux sphères sont étroitement liées. Ainsi, la promotion d'un partage plus équitable des tâches au sein du couple ne saurait être abordée sans se pencher sur les caractéristiques du marché de l'emploi et des différentiels hommes/femmes qui le caractérisent, et inversement.

A ce titre, les données présentées dans cette analyse sont révélatrices de l'ampleur des disparités : quelles que soient les caractéristiques de leur activité professionnelle, les femmes assument majoritairement la responsabilité des travaux domestiques. Ce phénomène se renforce avec l'arrivée des enfants et provoque un différentiel entre les sexes allant jusqu'à seize heures hebdomadaires supplémentaires à l'actif des femmes, dont le nettoyage, la préparation des repas et les divers soins aux enfants du soir et du matin sont les principales sources.

Les hommes qui participent aux tâches domestiques le font dans une moindre mesure et de manière fortement dépendante de leur taux d'activité professionnelle.

Ces chiffres mettent en exergue deux points sur lesquels doivent se concentrer les efforts de promotion de l'égalité entre les sexes :

- les heures de travail des hommes sont effectuées majoritairement dans le cadre rémunéré d'une activité professionnelle à temps complet, l'inverse étant de mise pour les femmes ;
- lorsque les femmes s'engagent sur le marché du travail rémunéré, elles continuent d'assumer la plus large part des tâches domestiques en privilégiant le travail à temps partiel.

Pour ce faire, le SPPE soutient des campagnes comme *Fairplay-at-home*<sup>1</sup>, ciblée sur les personnes privées et destinée à encourager des arrangements négociés de manière équitable entre partenaires. Il mène également des actions liées aux enjeux collectifs de l'articulation des temps privés et professionnels comme les questions de politique familiale, d'horaires scolaires ou de travail dans les entreprises.

De même, le SPPE suscite des réflexions et des actions destinées à favoriser le développement du travail à temps partiel et le *job sharing* dans tous les secteurs, à tous les niveaux de responsabilité et pour les deux sexes.

<sup>1</sup> <http://www.fairplay-at-home.ch/f/>

Des instruments d'analyse et des modèles d'organisation permettant d'envisager de façon créative et structurée la diminution du taux de travail ont été développés ; ils sont encore peu connus et trop peu valorisés dans notre pays. La campagne *Fairplay-at-work*<sup>2</sup>, homologue de la précédente, fournit de nombreux renseignements et des propositions aux entreprises et aux employé-e-s qui se préoccupent de la conciliation des temps.

Le chemin vers l'égalité est difficile, lent et sinueux. Sa réalisation tient de l'imbrication complexe, parfois fragile, d'éléments de tous ordres où se mêlent souvent des aspirations contradictoires et de nombreuses contraintes. L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail est allée en s'accroissant depuis le milieu des années quatre-vingt. Mais force est de constater qu'elle n'a pas été accompagnée des mesures de politique familiale permettant une conciliation harmonieuse entre vie privée et vie professionnelle, ni d'un partage des tâches équitable au sein de la sphère privée.

A ce titre, cette publication est une chance : elle pose un regard collectif sur une problématique traditionnellement envisagée de manière individuelle et permet de mieux mesurer les enjeux et les défis que pose l'objectif d'égalité dans les faits entre femmes et hommes.

Souhaitons que ces données contribuent, à quelque niveau que ce soit, à stimuler des projets et des propositions pour la construction d'une société plus égalitaire.

Fabienne Bugnon,  
Directrice  
Service pour la promotion de l'égalité  
entre homme et femme (SPPE)

<sup>2</sup> <http://www.fairplay-at-work.ch/f/>

## Introduction

### **La loi sur l'égalité entre femmes et hommes à 10 ans**

La loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) fête ses 10 ans en 2006. Quels éléments d'information la statistique publique peut-elle apporter à cette problématique fondamentale qu'est l'égalité ? Telle est la question qui a réuni le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme (SPPE) et l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT). Entre l'éventail, très large, des questions et celui, forcément plus restreint, des données et des ressources disponibles, deux thèmes ont émergé : les différences de salaires entre sexes et le partage des tâches domestiques. Cette publication porte sur le second thème.

L'enquête suisse sur la population active (ESPA) a été mise sur pied en 1991. Elle a pour but de fournir, entre deux recensements de la population, des informations sur la structure socio-économique et la participation à la vie active de la population résidant en Suisse.

L'enquête se déroule chaque année au cours du deuxième trimestre. Elle est basée sur un échantillon représentatif de la population résidante âgée de 15 ans ou plus. Les questions posées portent sur une large gamme de sujets en rapport avec la situation socio-économique des personnes et des ménages : volume et conditions de travail, revenu et logement, notamment.

### **Le déroulement de l'enquête**

Pour chacun des ménages faisant partie de l'échantillon, l'enquête se déroule sous la forme d'un entretien téléphonique, au cours duquel une personne sélectionnée au hasard dans le ménage – dite personne de référence – est interrogée de manière approfondie.

L'échantillon de base pour le canton de Genève (1 652 interviews en 2004) étant insuffisant pour permettre une exploitation statistique satisfaisante, le canton a décidé d'augmenter la taille, pour obtenir des résultats représentatifs (en 2004, 4 191 ménages ont été interrogés). Les résultats publiés sont des estimations basées sur cet échantillon.

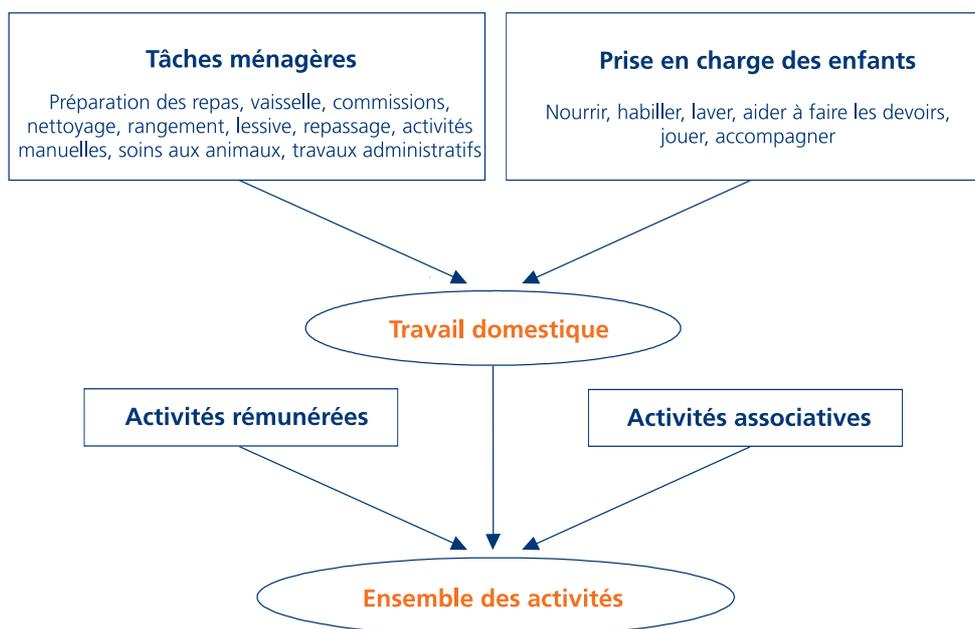
### **Des questions sur le travail non rémunéré**

L'enquête 2004, dont une partie des résultats fait l'objet de cette publication, comporte un volet spécifique de questions relatives à l'activité non rémunérée. Par activité non rémunérée, on entend l'ensemble du travail effectué sans contrepartie financière, à savoir les tâches ménagères (préparation des repas, nettoyage, lessive, travaux administratifs, etc.), mais également la prise en charge des enfants ou encore la participation à des activités associatives.

L'objectif de cette étude est d'analyser, d'une part, la participation des personnes aux activités non rémunérées et le temps qu'elles y consacrent et, d'autre part, les différences entre hommes et femmes vis-à-vis de la répartition du temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré.

Le schéma de la page suivante montre les différents types d'activité relevés dans cette enquête.

### Différents types d'activité



#### Remarques préalables à la lecture des résultats

- Les résultats d'une enquête telle que l'ESPA, basée sur un échantillon, contiennent une marge d'erreur dont l'importance dépend du nombre de réponses recueillies. Ainsi, lorsque le nombre de réponses devient trop faible, la précision des résultats diminue et leur interprétation devient difficile.
- Dans le cadre de cette publication, les résultats qui reposent sur de trop petits effectifs (30 personnes ou moins) sont signalés par des crochets dans les tableaux.
- D'une manière générale, les résultats de l'ESPA doivent être interprétés avec prudence. Seuls les ordres de grandeur doivent retenir l'attention.
- Pour les questions relatives au travail non rémunéré, la personne sélectionnée au hasard dans le ménage – dite personne de référence – a donné des informations sur les activités effectuées la veille de l'entretien. Le temps consacré à ces activités a été extrapolé à l'ensemble de la semaine.
- Les informations recueillies concernent uniquement la personne dite de référence. Il n'est ainsi pas possible de connaître la répartition des activités entre les différents membres du ménage (par exemple entre l'homme et la femme dans un couple).
- L'ESPA s'intéresse à l'ensemble de la population résidante du canton de Genève âgée de 15 ans ou plus. Dans le cadre de cette étude, afin de se concentrer sur les personnes en âge d'activité, **seules les personnes âgées de 25 à 64 ans ont été retenues.**
- Par la nature du sujet abordé (travail non rémunéré), il est possible que certaines réponses soient empreintes d'une part de subjectivité.
- Toutefois, les données de cette enquête aboutissent à des résultats dont les ordres de grandeur sont pertinents et cohérents.
- Les ménages monoparentaux étant trop peu nombreux dans l'échantillon, les résultats les concernant ont dû être exclus du champ de cette analyse.

## 1. Tâches ménagères

### Responsabilité des tâches ménagères

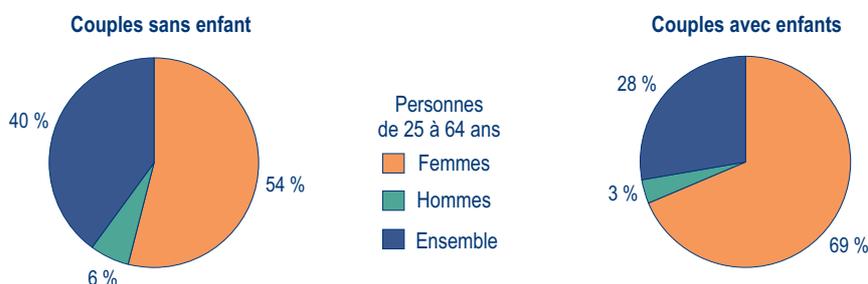
**Dans les couples, 6 femmes sur 10 ont la responsabilité des tâches ménagères**

La répartition de la responsabilité<sup>3</sup> des tâches ménagères au sein des couples met en évidence les disparités entre hommes et femmes. La femme assure la responsabilité des tâches ménagères dans six couples sur dix. Cette proportion est encore plus importante lorsque le ménage comprend un ou plusieurs enfants.

#### G - 1 Responsabilité des tâches ménagères dans les couples, en 2004

Répartition en %

Canton de Genève



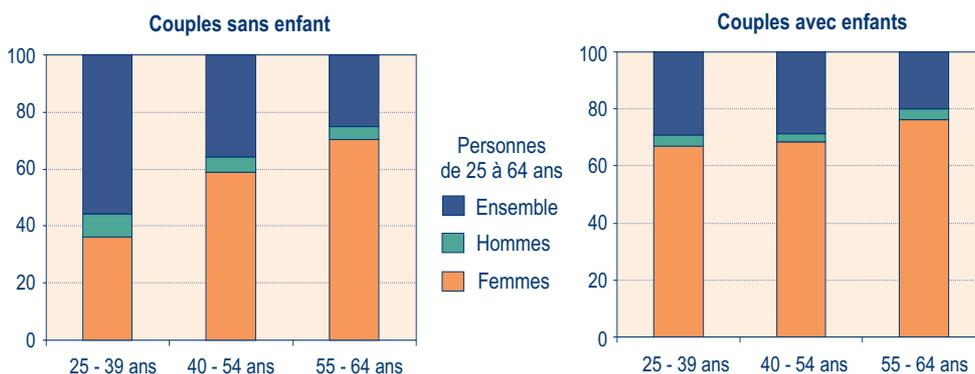
Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la population active

La collaboration est plus fréquente parmi les jeunes couples (personne de référence âgée de 25 à 39 ans) que parmi les couples plus âgés. Cependant, même chez les jeunes, la présence d'enfants dans le ménage renforce les responsabilités de la femme.

#### G - 2 Responsabilité des tâches ménagères dans les couples, selon la classe d'âges, en 2004

Répartition en %

Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la population active

D'une manière générale, la part des hommes responsables des tâches ménagères reste faible (environ 4 %). C'est parmi les couples où les deux personnes sont actives que la collaboration est la plus répandue (40 %).

<sup>3</sup> La personne responsable des tâches ménagères est celle qui, au sein du ménage, en effectue la majeure partie.

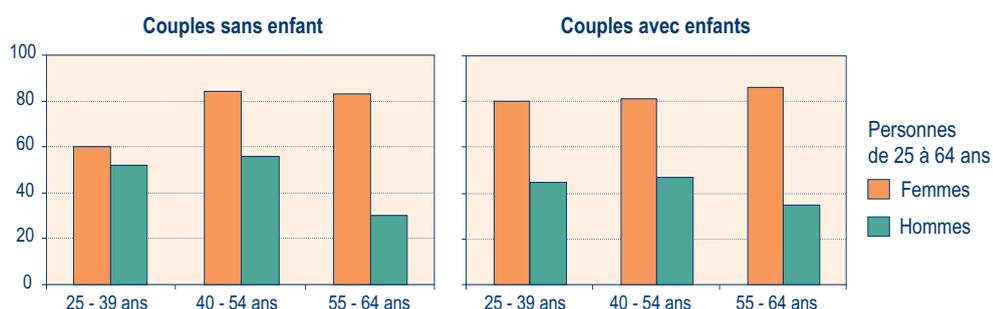
**Préparer les repas prend 8 heures par semaine aux femmes et 4 heures aux hommes**

### Préparation des repas

La préparation des repas est la tâche ménagère à laquelle participent le plus de personnes (76 % des femmes et 49 % des hommes), mais aussi celle qui leur prend le plus de temps (respectivement 8 et 4 heures par semaine, en moyenne, pour ceux qui s'y adonnent).

#### G - 3 Personnes vivant en couple participant à la préparation des repas, selon le sexe et la classe d'âges, en 2004

Proportion en % Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la population active

Parmi les personnes vivant seules, les comportements des hommes et des femmes sont similaires, tant pour la proportion de personnes effectuant la tâche (65 %) que pour le temps consacré (5 heures par semaine en moyenne).

Par contre, dans les couples, les femmes en font plus que les hommes (9 heures par semaine en moyenne contre moins de 4 heures).

**Seul 1 homme sur 6 fait la lessive et le repassage ...**

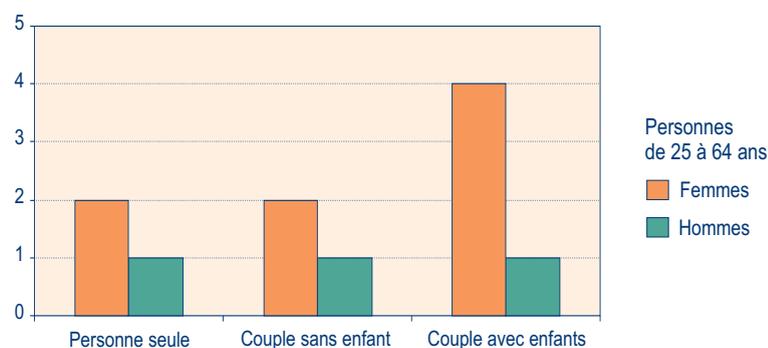
### Lessive et repassage

La tâche de lessive et repassage est celle pour laquelle les différences entre hommes et femmes sont les plus marquées. Seuls 16 % des hommes (mais 45 % des femmes) y participent, et pour des durées nettement moins longues (moins d'une heure par semaine en moyenne, contre près de 3 heures).

La différence apparaît dans tous les types de ménage, mais elle est plus nette dans les couples avec enfants.

#### G - 4 Temps consacré à la lessive et au repassage, selon le sexe et le type de ménage, en 2004

En heure par semaine Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la population active

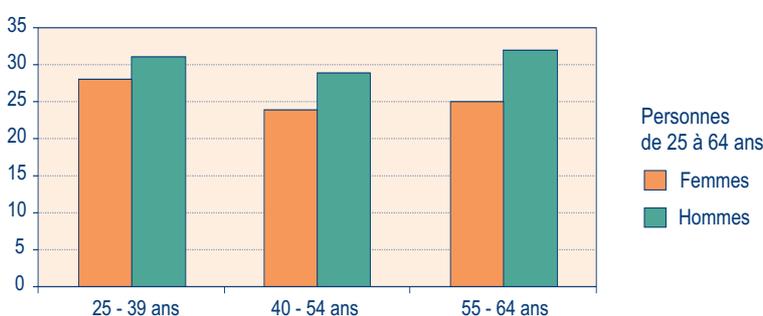
### Travaux administratifs

Les travaux administratifs sont l'une des deux tâches ménagères (avec les activités manuelles) pour laquelle les hommes s'investissent plus que les femmes. En effet, la proportion d'hommes est, dans tous les cas, plus élevée. Le temps consacré reste cependant assez proche : près de deux heures hebdomadaires, en moyenne, pour les hommes contre une heure et demie pour les femmes. L'écart est légèrement plus marqué parmi les 55 à 64 ans que pour les plus jeunes.

#### G - 5 Personnes participant aux travaux administratifs, selon le sexe et la classe d'âges, en 2004

Proportion en %

Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la population active

... mais 2 sur 5 s'occupent des travaux administratifs et des activités manuelles

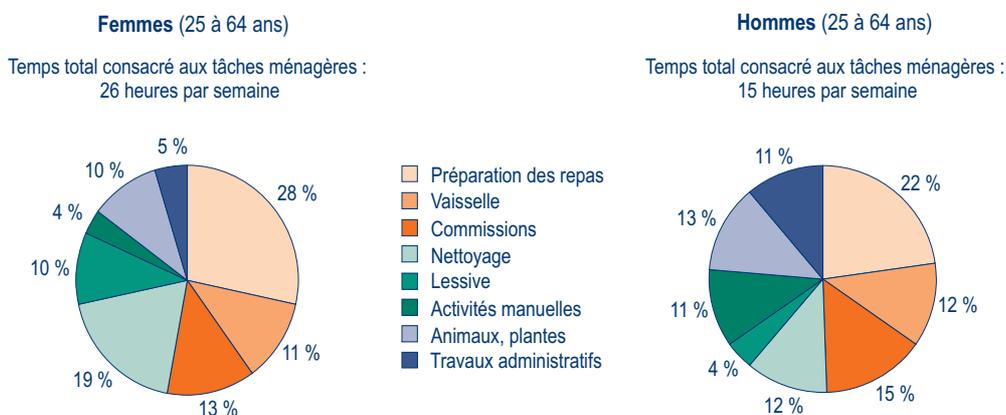
### Ensemble des tâches ménagères

Comme indiqué, seules deux tâches, les activités manuelles et les travaux administratifs, sont effectuées de façon majoritaire par des hommes. Toutefois, les différences entre hommes et femmes sont moins marquées que pour les tâches effectuées majoritairement par les femmes. Autrement dit, il semble que les tâches à « connotation féminine » soient principalement assumées par les femmes, tandis que celles à « connotation masculine » soient effectuées conjointement.

#### G - 6 Répartition du temps consacré aux tâches ménagères, selon la tâche, par sexe, en 2004

En %

Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la population active

**Les femmes consacrent  
26 heures par semaine  
aux tâches ménagères  
et les hommes 15 heures**

La préparation des repas et le nettoyage (respectivement 8 et 5 heures par semaine en moyenne) sont les tâches qui prennent le plus de temps aux femmes. Elles représentent près de la moitié du temps qu'elles consacrent aux travaux ménagers.

Pour les hommes, la répartition entre les différentes tâches est plus uniforme, mais la préparation des repas est pour eux aussi la plus importante (4 heures en moyenne par semaine).

Au total, le temps que consacrent les femmes aux tâches ménagères est plus important que celui des hommes (respectivement 26 et 15 heures en moyenne par semaine).

### T - 1 Temps consacré aux tâches ménagères, selon le sexe, le type de ménage et le statut d'activité des membres du ménage, en 2004 (1)

	Canton de Genève				
	En heure par semaine				
	Deux personnes travaillent	Une personne travaille		Aucune personne ne travaille	Ensemble
Homme		Femme			
<b>Femmes (25 à 64 ans)</b>					
Personne seule	///	///	18	20	18
Couple sans enfant	22	27	21	28	24
Couple avec enfants	26	39	30	36	31
Ensemble	24	36	20	26	26
<b>Hommes (25 à 64 ans)</b>					
Personne seule	///	15	///	22	16
Couple sans enfant	14	12	[24]	20	15
Couple avec enfants	14	14	19	[19]	15
Ensemble	14	14	21	20	15

(1) Les valeurs non significatives sont signalées par des crochets.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la population active

**Lecture :** les femmes non actives qui vivent en couple sans enfant, et dont le conjoint travaille, consacre en moyenne 27 heures par semaine aux tâches ménagères.

Pour les hommes, le statut d'activité<sup>4</sup> a une légère influence sur le temps consacré aux tâches ménagères. En effet, lorsqu'ils sont actifs, ils y consacrent 14 heures par semaine en moyenne, soit moins de temps que lorsqu'ils ne sont pas actifs (environ 20 heures). Le fait de vivre seul ou en couple ainsi que la présence d'enfants modifie peu leur comportement.

Pour les femmes, le type de ménage et le statut d'activité ont tous deux une influence. En effet, les femmes vivant seules consacrent 18 heures par semaine, en moyenne, à leurs travaux ménagers, contre 31 heures pour celles qui vivent en couple avec enfants. Par ailleurs, parmi les femmes actives, le temps consacré aux tâches ménagères (entre 24 et 20 heures par semaine en moyenne, selon que l'homme exerce une activité rémunérée ou pas) est inférieur à celui des femmes dont seul le conjoint travaille (36 heures).

Parmi les personnes vivant seules, les comportements des hommes et des femmes sont similaires.

<sup>4</sup> Le statut d'activité permet de distinguer les personnes actives (professionnellement) des non actives.

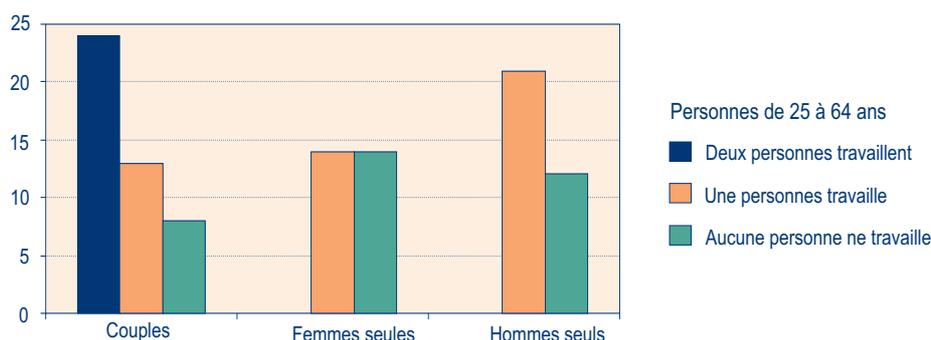
### Aide ménagère

Environ un cinquième des ménages fait appel à une aide extérieure pour effectuer tout ou partie des tâches ménagères.

#### G - 7 Personnes faisant appel à une aide extérieure pour les tâches ménagères, selon le type de ménage et le statut d'activité des membres du ménage, en 2004

Proportion en %

Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la population active

### Les couples d'actifs font plus fréquemment appel à une aide ménagère

Logiquement, la présence d'aide extérieure est plus répandue parmi les ménages où les deux personnes sont actives.

La présence d'une aide extérieure permet de diminuer le temps consacré aux tâches ménagères de 10 à 15 %. En effet, il passe de 28 à 23 heures par semaine en moyenne pour les femmes et de 15 à 13 heures pour les hommes. Toutefois, seules certaines tâches sont effectuées par l'aide extérieure. Il s'agit principalement du nettoyage du logement, tâche pour laquelle le temps consacré passe de près de 4 heures hebdomadaires, en moyenne, à un peu plus de 2 heures, et, dans une moindre mesure, de la lessive et du repassage.

La présence d'une aide extérieure n'influe en rien sur la proportion de personnes effectuant les tâches ménagères. Autrement dit, elle ne dispense pas les personnes du travail ménager, mais leur permet d'y consacrer moins de temps.

## 2. Prise en charge des enfants

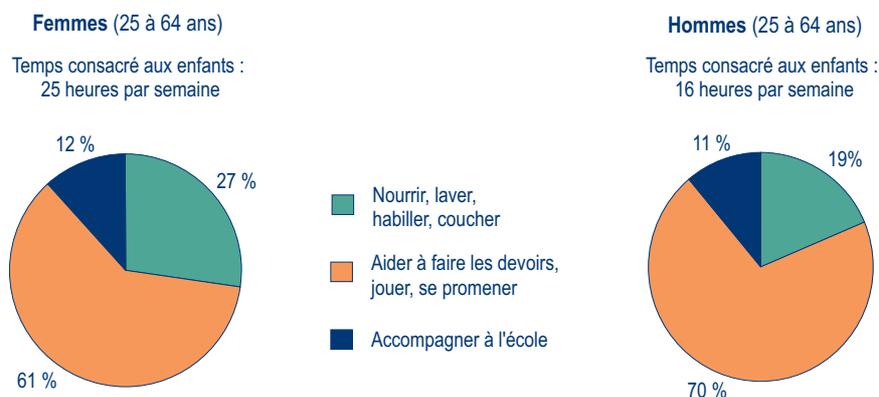
Parmi les couples avec enfants, les proportions d'hommes et de femmes déclarant s'en occuper, soit pour les nourrir, les laver, les habiller, les aider à faire leurs devoirs, les accompagner à l'école, etc., sont proches (63 % contre 65 %). Cependant, tant le temps consacré que les activités effectuées sont différents. En effet, les hommes leur consacrent moins de temps<sup>5</sup> (16 heures par semaine en moyenne contre 25) et ils partagent avec leurs enfants plutôt les moments consacrés au jeu ou aux devoirs, les femmes s'occupant de les nourrir, les habiller, etc.

<sup>5</sup> Parmi les personnes qui consacrent du temps à la prise en charge de leurs enfants.

### G - 8 Répartition du temps consacré à la prise en charge des enfants, selon l'activité, par sexe, en 2004

En %

Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la population active

### Garde des enfants

Parmi les ménages qui comptent un ou plusieurs enfants âgés de moins de 15 ans, environ un tiers fait appel à une aide extérieure pour assurer leur garde. Cette aide est essentiellement fournie par des membres de la famille ne faisant pas partie du ménage (principalement les grands-parents), des mamans de jour ou des établissements spécialisés (crèche, école).

Le statut d'activité des membres du ménage exerce une influence certaine. En effet, dans les couples où les deux parents travaillent, 40 % font appel à une aide extérieure, tandis que cette proportion tombe à 16 % lorsqu'un seul des parents travaille.

## 3. Travail domestique

Le travail domestique est défini ici comme l'ensemble formé par les tâches ménagères et la prise en charge des enfants. Ainsi, logiquement, par rapport au temps consacré aux seules tâches ménagères, une différence apparaît (pour les hommes) ou s'accroît (pour les femmes) entre les personnes vivant seules ou en couple sans enfant et celles en couple avec enfants lorsqu'on s'intéresse au temps consacré au travail domestique. Cette différence est imputable au temps dédié à la prise en charge des enfants.

Dans l'ensemble, avec 34 heures par semaine en moyenne, contre 21 pour les hommes, les femmes assument la plus grande part du travail domestique.

Avec en moyenne 60 heures hebdomadaires, le temps consacré au travail domestique est le plus élevé pour les femmes vivant en couple avec des enfants et dont seul le conjoint travaille. Il faut noter que le temps qu'elles y consacrent dépasse largement la durée « normale » de travail rémunéré d'une personne active.

D'une manière générale, les jeunes hommes participent plus au travail domestique que leurs aînés.

**Temps consacré au travail domestique : 34 heures hebdomadaires pour les femmes et 21 pour les hommes**

## T - 2 Temps consacré au travail domestique, selon le sexe, le type de ménage et le statut d'activité des membres du ménage, en 2004 (1)

	Canton de Genève				
	En heure par semaine				
	Deux personnes travaillent	Une personne travaille		Aucune personne ne travaille	Ensemble
Homme		Femme			
<b>Femmes (25 à 64 ans)</b>					
Personne seule	///	///	18	20	18
Couple sans enfant	22	27	21	28	24
Couple avec enfants	40	60	45	43	47
Ensemble	34	53	23	28	34
<b>Hommes (25 à 64 ans)</b>					
Personne seule	///	15	///	22	16
Couple sans enfant	14	12	[24]	20	15
Couple avec enfants	24	25	27	[29]	25
Ensemble	21	19	26	24	21

(1) Les valeurs non significatives sont signalées par des crochets.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la population active

## 4. Activité rémunérée

**1 femme sur 2  
et 1 homme sur 12  
travaillent à temps partiel**

Les durées d'activité rémunérée sont de 33 heures en moyenne par semaine<sup>6</sup> pour les femmes, contre 42 heures et 30 minutes pour les hommes. La différence est en partie expliquée par la plus forte proportion de femmes travaillant à temps partiel (heures supplémentaires comprises). En effet, la moitié des femmes travaille à temps partiel, contre seulement 8 % des hommes. Lorsqu'on ne prend en considération que les personnes travaillant à plein temps, l'écart diminue, mais subsiste (44 heures en moyenne par semaine pour les hommes contre 42 heures pour les femmes).

Pour les hommes, le temps de travail ne varie que peu selon le type de ménage (passant de 40 heures en moyenne par semaine pour une personne vivant seule à 43 heures lorsqu'elle vit en couple avec enfants).

Par contre, pour les femmes, les semaines de travail sont plus importantes quand elles vivent seules (36 en moyenne par semaine), notamment parce qu'elles sont plus nombreuses à travailler à plein temps (70 %). En couple avec enfants, elles sont non seulement moins nombreuses à travailler, mais les durées sont également moins importantes (30 heures en moyenne par semaine).

<sup>6</sup> Valeurs calculées en ne prenant en compte que les personnes actives.

**Répartition des hommes et des femmes selon le type de ménage, le statut d'activité des membres du ménage et le temps de travail, en 2004 (1)**

Répartition en % Canton de Genève

	Personne seule	Couple sans enfant			Couple avec enfants			Total
		Deux personnes travaillent	Une personne travaille	Aucune personne ne travaille	Deux personnes travaillent	Une personne travaille	Aucune personne ne travaille	
<b>Femmes (25 à 64 ans)</b>								
Plein temps	11	8	[1]	///	10	[2]	///	32
Temps partiel	5	6	[2]	///	20	[2]	///	35
Non actif	5	///	5	4	///	16	3	33
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>30</b>	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>100</b>
<b>Hommes (25 à 64 ans)</b>								
Plein temps	12	14	6	///	28	18	///	78
Temps partiel	2	[1]	[1]	///	[2]	[1]	///	7
Non actif	3	///	[2]	[3]	///	4	3	15
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>30</b>	<b>23</b>	<b>3</b>	<b>100</b>

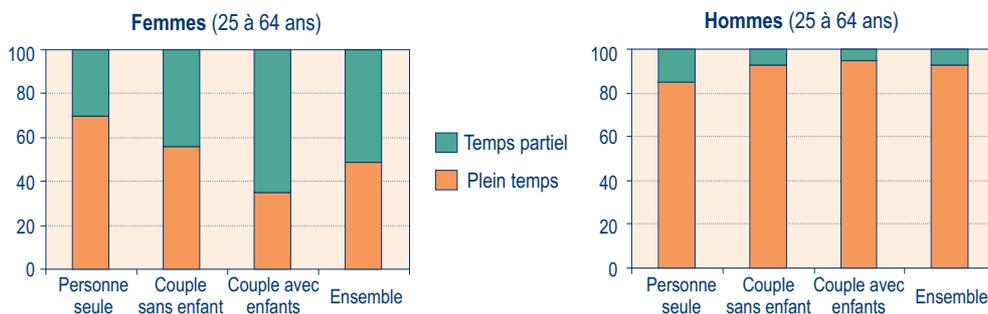
(1) Les valeurs non significatives sont signalées par des crochets.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la population active

**Lecture :** parmi les hommes, 28% travaillent à plein temps et vivent dans un couple avec enfants où les deux personnes travaillent; le taux d'occupation du conjoint n'est pas connu.

**G - 9 Répartition des personnes actives selon le temps de travail, par sexe et type de ménage, en 2004**

En % Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la population active

Parmi les couples avec enfants, le « modèle familial classique », où l'homme exerce une activité rémunérée et la femme s'occupe du travail domestique, est encore courant. En effet, non seulement il est le plus répandu (dans 81 % des couples avec enfants où une seule personne travaille, c'est l'homme qui est actif), mais c'est aussi là que les femmes consacrent le plus de temps au travail domestique.

## 5. Activités associatives

Les activités associatives regroupent l'ensemble des activités effectuées au sein d'associations ou d'un parti politique. Les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes à y consacrer une partie de leur temps (18 % contre 14 %). Les personnes âgées de 40 à 64 ans sont celles qui s'impliquent le plus dans ce type d'activité.

Les hommes consacrent plus de temps aux activités sportives (et, à un niveau moindre, socio-caritatives) et ont tendance à y occuper des postes à responsabilités. De leur côté, les femmes s'investissent dans des organisations socio-caritatives ou culturelles et y occupent des postes à moins grandes responsabilités.

**Les hommes consacrent du temps à des activités sportives, les femmes à des associations socio-caritatives ou culturelles**

### G - 10 Répartition des activités associatives selon le type, par sexe, en 2004 (1)

En %

Canton de Genève



(1) Principale activité associative exercée.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la population active

## 6. Ensemble des activités

**Tous types d'activité confondus : 57 heures pour les hommes et 57 heures pour les femmes**

Bien que la répartition entre hommes et femmes soit assez inégalitaire tant pour le travail domestique que pour la vie professionnelle, la charge de travail globale incombant à chacun est, dans des situations familiales comparables, finalement assez semblable. En effet, dans l'ensemble, tant les hommes que les femmes consacrent 57 heures en moyenne par semaine à l'ensemble de ces activités (travail domestique, activités rémunérées et activités associatives).

Les deux variables qui influent le plus fortement sur le temps consacré à l'ensemble des activités sont le type de ménage et le statut d'activité. Cependant, elles sont liées et leur importance diffère selon le sexe.

Pour les hommes, dont le taux d'activité<sup>7</sup> est plus élevé que celui des femmes et qui travaillent plus souvent à plein temps, le temps consacré à l'ensemble des activités dépend d'abord de leur statut d'activité, ensuite de la présence d'enfants. Ainsi, les hommes vivant en couple avec enfants cumulent travail domestique et activités rémunérées. Logiquement, ils ont les semaines les plus remplies, entre 67 et 71 heures hebdomadaires en moyenne, selon que la femme exerce une activité rémunérée ou pas.

<sup>7</sup> Le taux d'activité est la part des personnes actives dans l'ensemble de la population.

**Ce sont les hommes et les femmes actifs ayant des enfants qui ont les semaines les plus remplies**

Pour les femmes, dont le taux d'activité est plus bas que celui des hommes et qui travaillent plus fréquemment à temps partiel, l'influence du statut d'activité est moindre que pour les hommes. Autrement dit, les écarts entre les femmes actives et inactives sont moins marqués, car la part du travail domestique, et plus particulièrement de la prise en charge des enfants, est plus importante que pour les hommes. Les femmes actives qui ont des enfants en font le plus, entre 70 et 77 heures en moyenne par semaine, selon que l'homme exerce une activité rémunérée ou pas.

Dans l'ensemble des couples, parmi les personnes inactives, les femmes en font plus que les hommes. En effet, le temps consacré aux tâches ménagères et à la prise en charge des enfants constitue alors l'essentiel du total des heures des femmes.

En l'absence d'enfant, les différences entre hommes et femmes sont nettement moins marquées. Il faut noter que dans ces cas, d'une part, la répartition des tâches ménagères est plus équilibrée et, d'autre part, les durées d'activité rémunérée des hommes et des femmes sont plus proches.

A situation familiale égale, la plus grande différence se situe dans les couples avec enfants où un seul conjoint travaille. Elle s'observe entre les femmes qui n'exercent pas d'activité professionnelle et les hommes dans la même situation : la durée totale est de 61 heures hebdomadaires en moyenne pour ces femmes contre seulement 27 heures pour ces hommes.

**T - 3 Temps consacré à l'ensemble des activités, selon le sexe, le type de ménage et le statut d'activité des membres du ménage, en 2004 (1)**

	Canton de Genève				
	En heure par semaine				
	Deux personnes travaillent	Une personne travaille		Aucune personne ne travaille	Ensemble
	Homme	Femme			
<b>Femmes (25 à 64 ans)</b>					
Personne seule	///	///	55	20	47
Couple sans enfant	57	28	53	30	47
Couple avec enfants	70	61	77	43	66
Ensemble	66	53	59	29	57
<b>Hommes (25 à 64 ans)</b>					
Personne seule	///	57	///	23	51
Couple sans enfant	58	54	[26]	24	51
Couple avec enfants	67	71	27	[30]	64
Ensemble	64	63	27	26	57

(1) Les valeurs non significatives sont signalées par des crochets.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la population active

# Collection Analyses

## Série

### Communications statistiques

#### Numéros parus depuis 2003

- 14 Les salaires dans le canton de Genève  
*Résultats de l'enquête sur le niveau et la structure des salaires en Suisse en 2000 (LSE)*
- 15 Les salaires dans le canton de Genève  
*Evolution entre 1991 et 2000*
- 16 Les multinationales à Genève. *Recensement fédéral des entreprises 2001*
- 17 Les mouvements pendulaires de personnes actives entre les cantons de Genève et Vaud  
*Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)*
- 18 Projections démographiques pour le canton de Genève. *Population résidente de 2004 à 2030*
- 19 Les ménages privés dans le canton de Genève  
*Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)*
- 20 Les Genevois et le travail. *Résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA 2002)*
- 21 Comportement des habitants de Genève en matière de mobilité  
*Résultats du microrecensement des transports de 2000*
- 22 Les salaires dans le canton de Genève en 2002
- 23 Les conditions d'habitations dans le canton de Genève  
*Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)*
- 24 Les binationaux dans le canton de Genève  
*Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)*
- 25 Surfaces et loyers des logements dans le canton de Genève  
*Statistique cantonale des loyers de mai 2005*
- 26 Les familles genevoises : avec qui vit-on ?  
*Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)*
- 27 Nouveaux immigrants, où habitez-vous en 1995 ?  
*Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)*
- 28 Les Genevois et leur santé  
*Enquête suisse sur la santé 2002*
- 29 Projections de ménages, de besoins en logements et de population active  
*Résultats des projections dérivées pour le canton de Genève, de 2004 à 2030*
- 30 Femmes et hauts salaires dans le canton de Genève  
*Résultats de l'enquête sur la structure des salaires 2004 (LSE 2004)*
- 31 Travail non rémunéré dans le canton de Genève  
*Résultats de l'enquête suisse sur la population active 2004 (ESPA 2004)*

#### Légende des signes

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- ... donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- ( ) l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [ ] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

# Publications de l'Office cantonal de la statistique

## Données générales

### Annuaire statistique

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton dans son ensemble, ainsi que les communes. L'annuaire couvre un maximum de domaines : en principe tous ceux pour lesquels on dispose de statistiques fiables et pertinentes. Ouvrage d'environ 470 pages; parution fin novembre.

### Mémento statistique

Synthèse des données essentielles sur le canton et les communes. Brochure annuelle de 20 pages, paraissant au printemps, éditée avec le soutien de la Banque cantonale de Genève (BCGe).

### Bulletin statistique

Bulletin mensuel de 12 pages, édité en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de Genève (CCIG). Choix des principales statistiques genevoises disponibles mensuellement.

Ce bulletin est complété (en février, mai, août et novembre) de 4 pages de données trimestrielles.

### Données statistiques

Série permettant la diffusion rapide de résultats (statistiques annuelles, enquêtes), sous la forme de tableaux statistiques brièvement commentés. Cette série s'adresse en priorité à des publics spécialisés.

Principaux sujets présentés annuellement :

- bilan et état de la population;
- travailleurs frontaliers;
- commerce extérieur ;
- élections et votations;
- organisations internationales;
- locaux vacants;
- logements vacants;
- transactions immobilières.
- établissements de santé non hospitaliers.

## Analyses

### Coup d'oeil

Deux pages d'informations synthétiques et rapides destinées au grand public; éclairage statistique sur des questions d'intérêt général.

### Communications statistiques

Série consacrée à la diffusion, vers un large public, de résultats statistiques marquants, l'accent étant mis sur le commentaire.

### Etudes et documents

Série consacrée à la présentation des divers types d'études réalisées par l'OCSTAT : analyses périodiques ou ponctuelles, documents de référence, méthodologie.

### Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève, illustrée de nombreux graphiques.

## Tableaux de bord

### Marché du travail

Feuille mensuelle présentant les principales informations relatives à l'évolution du chômage.

Bulletin d'information trimestriel (8 pages) présentant des informations de nature structurelle sur le chômage.

### Les travailleurs frontaliers à Genève

Feuille semestrielle présentant les principales informations disponibles sur les travailleurs frontaliers.

### Marchés des affaires

Feuilles mensuelles ou trimestrielles présentant sous forme de graphiques et de tableaux les résultats des enquêtes conjoncturelles : *Industrie; services immobiliers; commerce de détail; hôtellerie et restauration; construction.*

### Masse salariale versée dans le canton de Genève

Feuille trimestrielle portant sur la masse salariale versée dans le canton de Genève. Graphiques, tableaux et commentaires.

### Indices des prix à la consommation

Feuille mensuelle : tableaux portant sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois.

### Indice genevois des prix de la construction

Recueil semestriel de tableaux, avec commentaires et graphiques, portant sur les résultats de l'indice.

Les tableaux de bord sont diffusés uniquement sur le site Internet de l'OCSTAT : [http://www.geneve.ch/statistique/publications/welcome\\_tb.asp](http://www.geneve.ch/statistique/publications/welcome_tb.asp)